

L'essentiel 2023

DES SAUVETEURS EN MER



© DR

En 2023, la SNSM a vu son activité se maintenir au niveau de celle observée l'an passé. La formation des bénévoles est une priorité majeure, tout comme leur sécurité. Les finances de l'association présentées dans ce document l'illustrent.

Le nombre de sauvetages en mer ainsi que le nombre de missions de sécurité civile accomplies par la SNSM ont augmenté en 2023 et, en cette année précédant les Jeux olympiques, la SNSM a dû former davantage de nageurs sauveteurs affectés à la surveillance des plages.

L'engagement de nos bénévoles est confronté aux exigences de plus en plus fortes de notre société en matière de professionnalisme et de sécurité. Pour y répondre, la SNSM poursuit le développement de ses formations internes, qui sont maintenant reconnues comme formations professionnelles. Le budget consacré à cette priorité est conséquent, mais reste limité parce qu'il s'appuie sur l'engagement de plusieurs centaines de formateurs bénévoles ; qu'ils soient ici remerciés. Afin qu'ils disposent d'outils mieux adaptés, la SNSM projette d'investir dans un nouveau centre de formation à Saint-Nazaire.

Pour assurer la sécurité des sauveteurs bénévoles, la SNSM a doté chacun d'eux d'équipements spécifiques et parfois innovants, contribuant ainsi à sa mission de prévention. Des combinaisons sèches et des balises AIS intégrées aux brassières de sauvetage sont actuellement déployées. Pour la sécurité des équipages et des personnes secourues, la SNSM maintient et renouvelle sa flotte de navires. Le programme de maintenance et de renouvellement est ambitieux et engage presque toutes les réserves disponibles de l'association, en conservant un fonds de roulement égal à quelques mois de fonctionnement.

La conjoncture reste difficile et perturbe tant la maintenance de nos navires que les constructions neuves. Les délais de réalisation sont longs en raison d'une disponibilité réduite des chantiers navals et des imprévus rencontrés dans la mise au point des premiers navires de la série. À cet égard, la SNSM s'est adaptée en faisant appel à des constructeurs différents.

En 2023, la construction en série des dix premiers navires hauturiers de 17 mètres a été engagée. Le rythme de sortie des bateaux, à raison d'un toutes les six semaines en 2024, est en place. Leur livraison est toutefois ralentie de plusieurs mois par de nouvelles contraintes réglementaires. Plusieurs navires côtiers de 12 mètres ont aussi été commandés. Par ailleurs, l'équipement en semi-rigides de 6 à 9 mètres se poursuit, ces bateaux étant dorénavant munis d'une capacité de traction importante. Ces aléas de construction ont un impact sur nos comptes, qui restent équilibrés en permettant l'autofinancement de nos bateaux, avec le concours essentiel des collectivités territoriales.

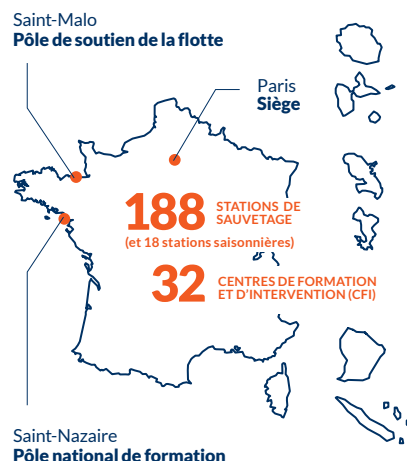
Les 215 000 donateurs qui nous soutiennent nous donnent la possibilité de pérenniser notre modèle bénévole et de poursuivre le renouvellement de notre flotte de navires. Avec nos entreprises mécènes, ils nous apportent la majeure partie de nos ressources. L'État et les collectivités territoriales ont maintenu leur accompagnement. Que tous soient chaleureusement remerciés.

Nous souhaitons que l'utilisation des ressources qui nous sont confiées soit la plus transparente possible et que chacun ait aisément accès aux principales informations de l'année 2023 : c'est l'objet de cette publication.

Votre soutien nous est indispensable. Il est un signe précieux de reconnaissance envers les bénévoles de la SNSM, mobilisés toute l'année pour sauver des vies.

Encore merci,

Jacques Pithois
Trésorier national de la SNSM



Quelques chiffres

27 411
personnes prises en charge

9 256
interventions

2 541
missions de sécurité civile

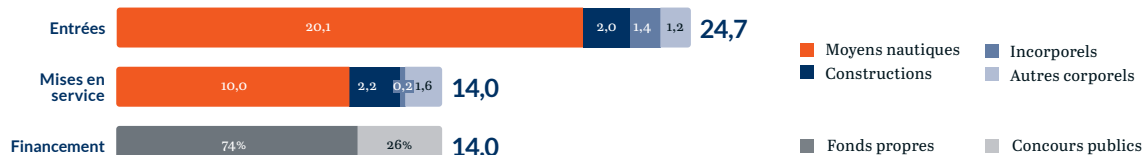
210 000
bracelets de plage distribués

11 000
bénévoles et 130 salariés

756
embarcations, dont
163 canots et vedettes

Les investissements

Entrées et mises en service d'immobilisations au cours de l'année 2023 (en M€)



Le renouvellement de la flotte est en cours

En 2019, la SNSM signait avec le Chantier Naval Couach, situé à Gujan-Mestras (Gironde), un contrat portant sur la conception et la production d'une nouvelle gamme de navires, plus adaptés aux besoins opérationnels actuels des sauveteurs.

En 2022 se sont déroulées les phases d'essais du navire de sauvetage hauturier de type 1 (NSH1), des navires de sauvetage côtier de types 2 et 3 (NSC2 et NSC3). Fin 2022, la

SNSM a notifié au chantier la commande de dix NSH1, et de trois en 2023. Ceux-ci seront livrés en 2024 et 2025.

Pour poursuivre et garantir le renouvellement de la flotte, la SNSM devra ainsi engager en 2024 près de 25,5 M€, dont 18,3 M€ pour assurer le renouvellement et la modernisation indispensables d'une flotte de sauvetage, qui doit être disponible 365 jours/an et 24 h/24.



13 opérations de modernisation
carénage et
8 grosses réparations

D'importants moyens pour former nos équipes

Issus par le passé des professions maritimes, les sauveteurs bénévoles proviennent aujourd'hui d'horizons professionnels les plus divers. Leur formation à la navigation et au sauvetage est donc un enjeu majeur pour l'avenir. Les formateurs bénévoles situés dans les stations et CFI, les employés du Pôle national de formation de Saint-Nazaire, ainsi que les soutiens locaux de formation s'attachent à cette mission. En parallèle, les bénévoles suivent un entraînement régulier tout au long de l'année grâce au compagnonnage dans les structures auxquelles ils sont rattachés.

440 000
heures de formation accomplies

371
nouveaux nageurs sauveteurs formés

13 894
formations délivrées

6,4 M€
de dépenses de formation

Rapport financier

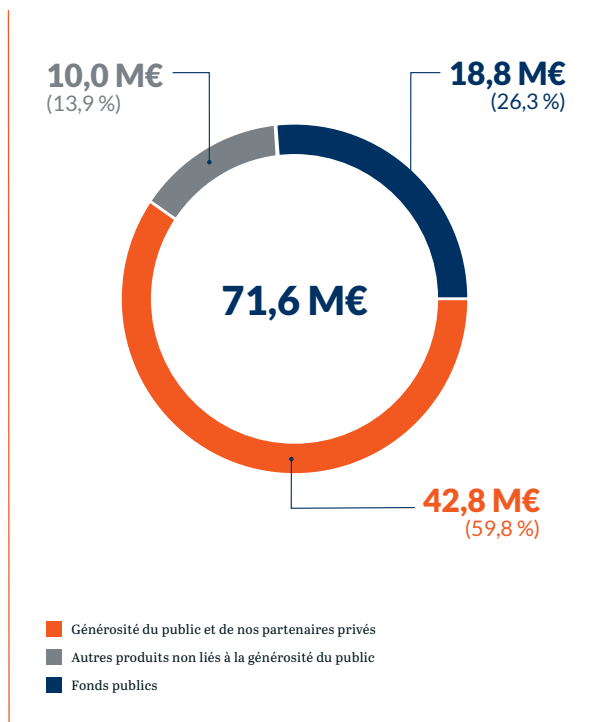
Le résultat net comptable 2023 est excédentaire de 27,5 M€, contre 13,1 M€ en 2022. Il comprend un produit exceptionnel de 11,9 M€ lié à une correction comptable, sans incidence sur l'économie générale de notre association.

En 2023, les produits de la générosité du public se sont élevés à 42,8 M€, en progression de 20 % par rapport à l'année précédente, soit 7,1 M€. Les dons et mécénats ont progressé de 2,5 M€. L'année 2023 a été exceptionnelle pour les legs et les assurances-vie, avec une progression de 4,5 M€. Les autres produits non liés à la générosité du public s'établissent à 10,0 M€ en 2023 et restent stables par rapport à 2022. La progression des concours publics de 1,1 M€ en 2023 est principalement expliquée par l'accroissement du produit des taxes affectées.

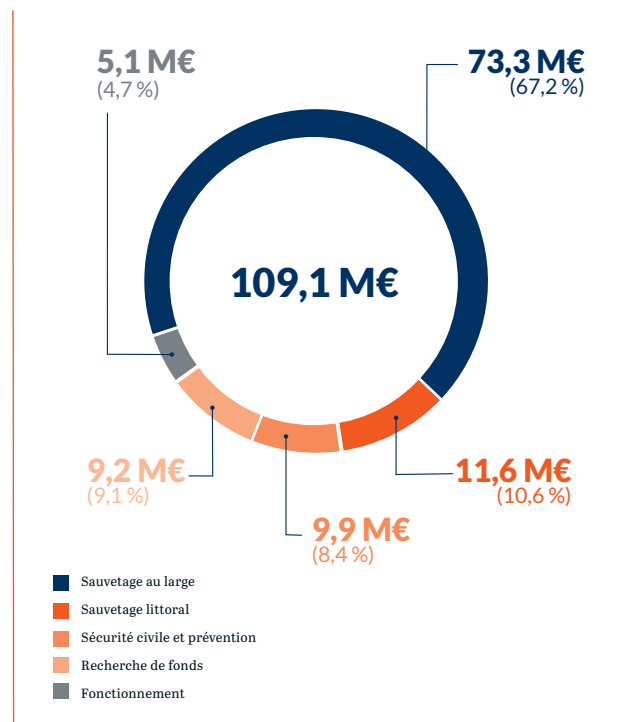
En 2023, grâce à la mobilisation de nos donateurs et à la maîtrise de nos dépenses, la SNSM a dégagé une capacité d'autofinancement (CAF) de 23,1 M€, qui a permis de poursuivre l'ambitieux programme de modernisation de notre flotte de sauvetage, avec des investissements qui ont atteint le montant record de 24,7 M€.

Cet excédent de fonctionnement offre la possibilité de financer les investissements qui seront engagés en 2024 et les années suivantes, principalement pour le renouvellement de la flotte de sauvetage et la modernisation des infrastructures (abris et centres de formation, notamment). Il montre aussi sa fragilité, liée à la fois à la nécessité de maintenir les engagements des pouvoirs publics (subventions et taxes affectées) et de mobiliser encore davantage la générosité du public.

D'où proviennent nos ressources ? (hors valorisation du bénévolat)



Comment sont employées nos ressources ? (valorisation du bénévolat de 54,9 M€ incluse)



Les dépenses liées aux missions sociales de l'association représentent 72,5 % du total des charges par destination et 86,2 % en prenant en compte la valorisation du bénévolat.

En 2023, les dépenses imputées à la recherche de fonds se sont élevées à 9,9 M€.

54,9 M€ de valorisation du bénévolat

Cette valorisation correspond à près de 1,1 million d'heures de bénévolat, ainsi qu'aux astreintes.

Évaluation de nos actions de levée de fonds

4,33 €
collectés pour 1 € dépensé

(En 2022, ce ratio était de 3,50 €.)

La trésorerie de la SNSM

En 2023, notre trésorerie nette a progressé de 3,4 M€, pour s'établir à 55,5 M€ au 31/12. Ce montant, qui peut sembler élevé, doit cependant être relativisé : il reste en effet 25,6 M€ à dépenser sur des investissements engagés au budget et nos fonds dédiés au 31/12/2023 s'élèvent à 8,5 M€.

Déduction faite de ces engagements, la trésorerie « disponible » serait réduite à 21,9 M€, soit moins de 5 mois de dépenses de fonctionnement au regard du budget 2024.



Ils nous soutiennent

Donateurs, partenaires institutionnels et privés, un grand merci !

Votre générosité permet aux Sauveteurs en Mer d'assurer la sécurité de tous, en mer et sur les plages. Votre soutien est indispensable à la pérennité de notre modèle bénévole.

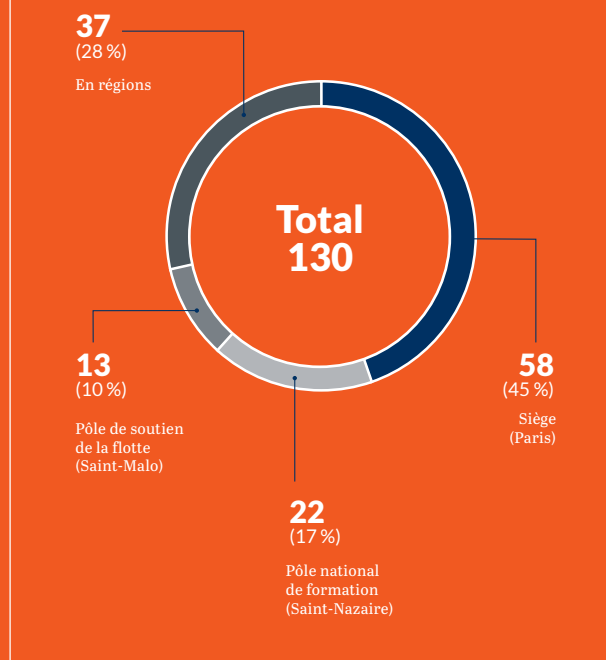
Bilan condensé (EN K€)

Actif net	2023	2022
Actif immobilisé	92 815	75 910
Stocks nets	7 047	7 041
Créances nettes	19 853	25 036
Disponibilités	55 545	52 130
Charges constatées d'avance	833	564
TOTAL ACTIF	176 094	160 681
Passif		
Fonds propres et réserves	151 267	123 371
Fonds reportés et dédiés	13 769	23 125
Provisions pour risques et charges	707	950
Dettes	10 351	13 235
TOTAL PASSIF	176 094	160 681

PKF ARSILON

Les comptes de la SNSM sont contrôlés par le cabinet PKF Arsilon, commissaire aux comptes. Toutes les informations comptables et financières sont disponibles sur le site Internet www.snsnm.org ou obtenues sur simple demande écrite.

Répartition des salariés fin 2023 (nombre et %)



L'ESSENTIEL 2023

Les Sauveteurs en Mer, association loi 1901 reconnue d'utilité publique,
8 cité d'Antin 75009 Paris

Tél. : 01 56 02 64 64 - www.snsnm.org

Directeur de la publication :
Emmanuel de Oliveira.

Responsable du numéro :
Marc Sauvagnac.

Rédaction :
Nicolas Sivan.

Conception graphique :
Springer&Co.

Dépôt légal : juillet 2024.
ISSN : 2646-6260.

